



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 77 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) a compétence notamment en matière de planification et d'organisation du transport collectif;

CONSIDÉRANT l'importance d'une desserte structurante en transport collectif pour le Nord et l'Est de Montréal;

CONSIDÉRANT les inquiétudes soulevées par les cosignataires de la lettre ouverte « Pas facile de faire fleurir du béton » ;

CONSIDÉRANT le caractère écrasant des structures aériennes du Réseau express métropolitain (REM) en construction;

CONSIDÉRANT les impacts négatifs projetés sur la qualité de vie, le sentiment de sécurité et de confort dans l'espace public, le patrimoine bâti environnant, le paysage et les valeurs foncières d'une telle fracture urbaine dans des milieux denses;

CONSIDÉRANT l'importance fondamentale des principes d'intégration harmonieuse, de participation publique et de transparence en matière d'aménagement du territoire;

CONSIDÉRANT l'ampleur du projet et son coût évalué à 10 milliards de dollars;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec qu'il :

- Renonce au mode d'implantation aérien pour toutes les portions sensibles du réseau;
- Compose immédiatement un comité aviseur indépendant et pluridisciplinaire, accompagnant la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) Infra jusqu'à la livraison du projet, ayant accès à l'ensemble des données du projet, pouvant émettre rapidement des recommandations publiques concernant les scénarios d'implantation et d'intégration urbaine et faire conjointement l'étude des alternatives à l'aérien;
- Lance sans délai un processus exemplaire et rigoureux de participation publique;
- Exige de la CDPQ une collaboration étroite avec l'ARTM en s'arrimant à son plan stratégique de développement.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Ruba Ghazal, députée de Mercier

26 mai 2021

Date de signature de l'extrait